

Leers infos

Le magazine de la Ville

Fév.
2024
79

L'Harmonie a 220 ans !



2 ■ Sommaire

4-5 ▶ RETOUR EN IMAGES

6 ▶ DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Budget participatif : proposez vos idées jusqu'au 30 avril

7 ▶ JEUNESSE / PETITE ENFANCE

Challenge anti-gaspi dans les cantines
Vaisselle sans plastique au CPE
La Ville finance l'ENT dans les écoles

8-9 ▶ VIE MUNICIPALE

Salon des saveurs et du savoir-faire les 9-10 mars
À vos déguisements pour le Carnavaleers le 30 mars
Partez à la chasse à l'œuf le 31 mars
Retrouvez le spectacle Paul-André le 13 avril
Grand week-end d'ateliers chorale les 23-24 mars

10 ▶ SENIORS / SOLIDARITÉ

Première bougie pour le Conseil des seniors
Ma PrimeAdapt' pour adapter votre logement

+ Encart central détachable
L'Agenda

11 ▶ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Et si vous végétalisiez vos façades ?
Au printemps, tous au jardin !
Opération Hauts-de-France propres le 16 mars

12-13 ▶ DOSSIER

L'harmonie a 220 ans !

14-15 ▶ VIE ÉCONOMIQUE / EMPLOI

Commerces primés : Label Qualité commerce pour le Cadeau fleuri, le Garage Deronne meilleur garage de France
Nouveaux commerces : Esthéticienne Estelle Vieira, votre expert nettoyage Pierre Loridan
L'espace de télétravail va se transformer

16-17 ▶ CADRE DE VIE

Ma mairie en poche, application mobile
Amelio pour l'amélioration de l'habitat
Les travaux du centre culturel avancent
Rénovation énergétique de l'éclairage public
La balayeuse est de passage

18 ▶ TRIBUNE POLITIQUE

19 ▶ ÉTAT CIVIL - INFOS PRATIQUES

Budget 2024
Participatif

Du 20 janvier
au 30 avril

**VOUS AVEZ
DES IDÉES ?**

PROPOSEZ-LES !



Bon anniversaire à l'Harmonie municipale !

Cette année, nous fêtons les 220 ans de l'Harmonie municipale : bon anniversaire !



Jean-Philippe Andriès
Maire de Leers

Acteur incontournable de Leers, l'Harmonie est présente à de nombreux temps forts de la Ville. Elle égaye festivités et cérémonies. Elle apporte aussi solennité et contribue au protocole lors des commémorations qui nous réunissent, lors de notre devoir de mémoire, le 8 mai ou le 11 novembre. Mais l'Harmonie c'est aussi, et avant tout, la chance pour les musiciens de pouvoir pratiquer tout au long de leur vie leur instrument dans un ensemble, avec bonne humeur et convivialité. Jeunes et moins jeunes, de tous horizons, l'Harmonie apprend la vie en collectivité et l'engagement. C'est aussi cela que la Ville de Leers encourage dans son soutien à l'Harmonie, et dans le développement de son École municipale de musique. Car les élèves de l'école de musique d'aujourd'hui font les musiciens de l'Harmonie de demain. C'est pourquoi ces deux institutions doivent travailler dans le même sens et en parfaite harmonie ! Et l'occupation de locaux communs, confortables et adaptés, permettra de favoriser ces échanges et cette complémentarité.

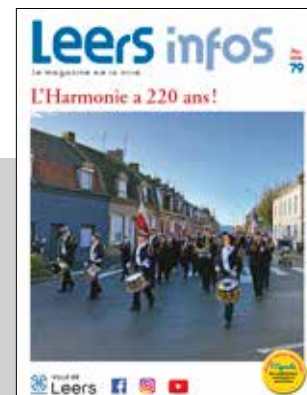
À l'instar de l'Harmonie municipale, je souhaite une longévité similaire à toutes les associations leersoises. La pérennité d'une association est d'ailleurs l'un des thèmes abordés lors des interventions à Leers de la Maison des Associations de Roubaix avec qui la Ville a contractualisé. Érosion des bénévoles, dissensions au sein d'un bureau, absence de préparation de l'avenir, les écueils sont nombreux dans la vie d'une association et c'est pourquoi il est fondamental de réfléchir, avec des professionnels du secteur, aux conditions du bon fonctionnement actuel, et futur, des structures associatives. La Ville contribue quant à elle à l'hébergement des associations, au prêt de matériel, de salles et également apporte un soutien financier important par le vote de subventions annuelles. Mais il est important que chacun mesure l'effort consenti par la Ville, estimé à 500 000€ par an d'aides directes et indirectes, et la nécessité de s'assurer du bon usage de ces deniers publics. Le tout afin de proposer aux Leersoises un beau panel d'activités.

Alors, longue vie à l'Harmonie et à toutes les associations leersoises !

Directeur de la publication : Jean-Philippe Andriès
Rédaction : Cécile Vandaele - Anthony Reynaert
Mise en page : Frédéric Fouriaud
Photos : Service Communication
Édition : Mairie de Leers
Impression : Imprimerie Monsoise (Mons-en-Barœul)
Dépôt légal : Février 2024
Tirage : 5000 exemplaires

Mairie de Leers
25, rue de Lys - BP 11 59115 Leers
Tél. : 03 20 200 600 - contact@ville-leers.fr
Ouverture
Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (18 h le mardi). Samedi de 8 h 30 à 12 h 30
Permanence du maire
Mercredi de 14 h 30 à 17 h 30, uniquement sur rendez-vous

Retrouvez-nous sur : www.ville-leers.fr ■ [Ville de Leers](https://www.facebook.com/VilledeLeers) ■ [villedeleers](https://www.instagram.com/villedeleers) ■ [YouTube](https://www.youtube.com/VilledeLeers) Ville de Leers



4 Retour en images



À quelques jours des fêtes, 964 colis de Noël ont été offerts par la ville aux seniors leersois de plus de 69 ans inscrits au préalable. Dans leur paquet, plusieurs douceurs salées et sucrées pour ravir leurs papilles.



Tradition oblige, à la veille des vacances, les écoliers de la ville se sont tous vus remettre une coquille.



Malgré un temps maussade, les Leersois ont été au rendez-vous lors de la nouvelle édition du village de Noël. Les uns ont profité d'un marché de Noël pour trouver des idées de cadeaux locaux et originaux. D'autres ont préféré s'élaner sur la piste de luge ou essayer le carrousel.



Au début de l'hiver, les Leersois ont à nouveau chaussé leurs bottes et enfilé leurs gants afin de participer à une plantation proposée par la ville et la Maison de l'eau au Carihem.



À l'approche des fêtes, la ville a lancé l'action « les Boîtes de Noël solidaire ». En à peine 10 jours, 117 colis contenant chacun un vêtement chaud, un produit d'hygiène, un jeu, une sucrerie, un petit mot, ont été collectés. Confiés au Secours Populaire de Roubaix, les paquets ont été offerts aux plus démunis afin qu'ils aient eux aussi un cadeau à ouvrir à Noël.



Il n'est jamais trop tôt pour apprendre à être de bons utilisateurs de la route. En janvier, 251 Cm1 et Cm2 ont bénéficié d'une formation au junicode. Après un peu de théorie, les CRS les ont testés sur un parcours, leur rappelant les règles de sécurité essentielles et les bons réflexes à avoir.



En fin d'année dernière, la restauration scolaire a reçu le Label « Ici je mange local ». Cette distinction remise par le Département, la Région et la MEL, valorise l'équipe confectionnant plus de 850 repas par jour, très impliquée dans l'utilisation de produits durables, de qualité, bio et végétariens.



Début janvier, la ville a mis à disposition un système de récupération des sapins de Noël. 3 bennes ont été remplies d'arbres qui connaîtront une seconde vie en tant que copeaux de paillage ou biogaz.



En janvier, les résidents des 4 Vents ont reçu les membres du Conseil Municipal des Jeunes afin de partager la galette. Un joli moment intergénérationnel.



La cérémonie de vœux a été l'occasion fin janvier pour le maire, Jean-Philippe Andriès et son équipe, de partager un moment convivial avec les associations et commerçants. Lors de cette soirée festive, l'édile en a profité pour dresser le bilan de l'année écoulée et évoquer les perspectives de 2024.

6 Budget 2024 Participatif

VOUS AVEZ DES IDÉES ?



Du 20 janvier au 30 avril

PROPOSEZ-LES!

2^e saison du Budget Participatif À vos idées!

La deuxième édition du Budget Participatif leersois s'est ouverte le 20 janvier. C'est le moment de vous impliquer et de défendre vos projets pour la ville...

Ne rêvez pas ! Une patinoire ou une piscine, ça ne rentrera pas dans l'enveloppe. En revanche, si vous pensez qu'à Leers il pourrait être utile par exemple de poser davantage de bancs publics ou d'accroche-vélos, que certains pourraient avoir besoin d'un parc à chiens ou envie d'un terrain de pétanque, lancez-vous ! Proposez votre idée au budget participatif jusqu'au 30 avril. Mis en place à Leers l'an dernier, cet outil de démocratie locale et participative a pour vocation de permettre aux citoyens qui le souhaitent de s'impliquer dans la vie de la commune en soumettant des projets et les faisant financer. Les habitants peuvent avoir l'envie d'embellir leur quartier, d'améliorer leur environnement, de le rendre plus accessible, plus convivial. Du moment que le projet est d'intérêt général, qu'il est techniquement et juridiquement faisable, qu'il entre dans

les compétences de la ville et est un aménagement durable, il peut être recevable.

Une enveloppe de 10 000 euros

Le budget participatif c'est la somme de 10 000 euros réservée chaque année pour les projets des habitants. Lors de la première édition, c'est un projet de plantations qui a été retenu par les Leersois. Le budget participatif appartient aux Leersois. Ce sont eux qui, dès 12 ans, proposent des idées. Ce sont eux aussi qui sont appelés à voter pour ceux qu'ils estiment les plus importants pour le bien-être de tous, qui méritent de devenir des projets de la ville portés par ses services. Et si cette année, c'était votre idée qui voyait le jour ?

Calendrier du Budget participatif 2024



1^{ère} édition du Budget Participatif

20 participants	9 proposés au vote
26 idées	456 votants
4 opérations de plantations rues L. de Betti-gnies, des Peupliers, allée des Châtaigniers et square du C. Bauwens, sentier du dépôt	



Comment procéder ?

1. Je dépose mon idée sur la plateforme <https://participationcitoyenne.ville-leers.fr/> ou via le formulaire disponible en mairie
2. Les services de la ville vérifient la faisabilité de l'ensemble des idées proposées
3. Les idées retenues sont soumises au vote
4. Les idées remportant le plus de suffrages seront réalisées

Vous avez des questions ? Les membres du comité *Budget participatif* sont à votre disposition lors de diverses manifestations de la Ville pour répondre. Ils auront d'ailleurs un stand au salon *Saveurs et Savoir-Faire* les 9 et 10 mars prochains.

Au Centre Petite Enfance Le plastique disparaît



En 2025, la loi impose que les contenants alimentaires en plastique soient bannis des restaurations scolaires et crèches. L'équipe du CPE déjà engagée dans une démarche écoresponsable, n'a pas attendu pour se mettre aux normes. Progressivement, pour les bébés, les biberons en verre remplacent ceux en plastique, pour les moyens-grands, les contenants boissons passent aussi au verre, leurs assiettes en plastique disparaissent au profit de plateaux en acier avec compartiments et ramequins en porcelaine. Les couverts aussi passent à l'acier. Cela révolutionne la façon de travailler. Le verre est plus lourd, plus fragile, le mode de cuisson des repas des enfants doit être repensé. Néanmoins,

l'équipe du CPE se félicite, cela est bénéfique. L'hygiène est mieux assurée avec du verre. Ce matériau se détériore moins. Les risques de perturbateurs endocriniens sont réduits. Les bienfaits pédagogiques sont également non négligeables. Dans un contenant en verre les enfants voient le niveau de leur boisson, ils appréhendent mieux leur façon de boire. Les plateaux en acier sont plus stables. Les compartiments leur permettent de découvrir les aliments selon leur envie, à leur rythme. Autonomie, indépendance, l'impact de ces nouvelles pratiques sur l'apprentissage est appréciable pour les professionnelles soucieuses du bien-être des bambins.

Moins de gaspillage à la cantine



110 g/élève, c'est la moyenne nationale du gaspillage dans les restaurants scolaires en primaire. La loi vise à réduire ce chiffre de 50% d'ici 2025. À Leers, on y travaille déjà. Le personnel de cantine est vigilant à ajuster les quantités servies. Les enfants sont sensibilisés à l'importance de ne pas jeter l'alimentation. Dans ce cadre, est organisé le challenge cantines antigaspi entre les divers établissements scolaires de la ville. Une fois par trimestre, durant une semaine, les déchets laissés par les enfants sont pesés. À l'automne, la 1^{ère} session a permis à l'école Alice Cotteaux pour les maternelles de se distinguer avec 62 g/élève "seulement" d'aliments jetés et le restaurant Bernard Codron pour les élémentaires des écoles Blin-Péri et Jeanne d'Arc avec 74 g/élève. Prochain challenge début mars, la concurrence va être rude.

La Ville finance l'ENT

L'ENT, ou Espace Numérique de Travail, est un portail bien connu des parents. Il permet aux élèves et parents d'accéder à distance à des ressources fournies par les écoles.

Ce dispositif, étendu par l'Éducation Nationale lors de la période du Covid, était porté jusqu'à fin 2023 par un fond européen. Ce fond n'existant plus aujourd'hui, les collectivités en ont maintenant la charge et ont dû s'adapter pour maintenir ce service. Afin de limiter ces nouveaux frais, la ville s'est associée à d'autres et a adhéré au syndicat mixte "La fibre numérique 59-62".

L'ENT à Leers en chiffres, c'est...

725 comptes créés, 664 élèves et 40 enseignants concernés pour un coût pour la Ville d'1,35€ par élève par an.



Samedi 13 avril

Venez vivre les nouvelles aventures de Paul-André



Vous avez fait la connaissance de Paul-André l'an dernier lors du grand spectacle que vous ont présenté les élèves, les professeurs de l'École de musique, l'Harmonie et Diapason. Écrit par Fabian Flament, le directeur de l'École de musique, ce conte vous a permis d'entamer un tour du monde au cours duquel vous avez découvert les musiques de plusieurs contrées. Fédérateur, ce spectacle a donné un sens à leur travail à chacun des 140 participants. Ce projet pédagogique, résultat d'une année de travail, a beaucoup amusé les musiciens et les choristes qui ont pu y participer avec énergie.

Le succès a été tel qu'élèves et professeurs ont eu envie de faire vivre de nouvelles aventures à Paul-André. Le jeune homme reprendra donc la route le samedi 13 avril. Bien sûr, il a grandi mais c'est toujours un doux rêveur qui va faire des rencontres magiques et vivre des moments hors du commun. En les partageant avec lui, vous aussi vivrez une soirée intense. Vous avez gardé votre âme d'enfant ? Vous aimez la musique ? Prenez votre place. Au détour de certains morceaux, vous pourriez reconnaître certaines notes et repérer les clins d'œil faits aux dessins animés ou films qui ont bercé votre enfance...

**Samedi 13 avril à 19h30 - Salle André Kerkhove.
Gratuit mais sur réservation, billetterie bientôt ouverte.**

À vos déguisements ! Rendez-vous au Carnavaleers spécial JO

Chez nous, dans le Nord, le carnaval, c'est sacré ! Chaque année, à la fin de l'hiver, il y a des dates à ne pas rater quand on aime se déguiser et faire la fête : Dunkerque, Bergues, Malo et... Leers.

Carnavaleers, ce sera le 30 mars. Il vous reste quelques semaines pour penser à votre costume. Cette année, Jeux Olympiques oblige, ce sera la thématique proposée. Alors à vos maillots de bain, kimonos ou tutus. Soyez original, ingénieux, inventif et venez défiler aux sons des groupes chargés de vous guider en musique dans votre joyeux périple. Les Pirates, les Déglingués, la Bateria Bois Blanc et l'Harmonie municipale seront en effet de la fête.

**Samedi 30 mars à 15h - Parking de l'Hôtel de Ville.
Bonbons remis aux enfants déguisés.**



Avis aux gourmands et curieux

Découvrez saveurs et savoir-faire les 9 et 10 mars

Vous connaissez la foire de Paris et son émulation. Leers aussi a sa foire des activités économiques. Certes, la manifestation est à l'échelle de la ville. Néanmoins, au fil du temps, le salon des saveurs et du savoir-faire a su devenir un rendez-vous incontournable. Pour les gourmands, c'est toujours une occasion de ravir leurs papilles en dégustant des produits de qualité. Pour les curieux, c'est souvent l'opportunité de découvrir au détour des allées du salon de nouveaux

produits, des services dont ils pourraient avoir besoin.

Artisans, commerçants, créateurs, prestataires de service, métiers de bouche, une centaine de professionnels se rassemblent le temps d'un week-end salle Daudet pour accueillir les visiteurs, leur proposer démonstrations et surtout dégustations.

Samedi 9 mars de 10h à 19h
Dimanche 10 mars de 10h à 18h
Salle Alphonse Daudet.
Entrée et tombola gratuites.



Les 23 et 24 mars

Si on chantait ?



© Dominique Pokrzywa

Vous chantez dans une chorale, sous la douche, dans la rue... Venez découvrir ou redécouvrir des chansons françaises d'hier et d'aujourd'hui, en version polyphonique.

Un week-end chantant, c'est un rassemblement, le temps d'un week-end, d'hommes et de femmes de tous âges et de tous horizons, ayant comme point commun l'envie de chanter ensemble. Pour y participer, pas besoin de savoir lire la musique, ni de chanter dans une chorale. Pendant une journée et demie, deux chefs de chœur et un pianiste professionnels conduisent l'apprentissage de trois chansons du répertoire contemporain.

Samedi 23 mars de 13h30 à 21h

Dimanche 24 mars de 8h30 à 17h

Salle André Kerkhove - Informations : l'association Voix Si Voix La par mail à : voixsiwoixla59@gmail.com

Dimanche 31 mars

La chasse à l'œuf est ouverte !



À vos paniers ! La chasse à l'œuf ouvre le 31 mars. Gourmands comme vous êtes, on sait que vous serez dès l'aube dans votre jardin à la recherche des œufs en chocolat que les poules, les cloches ou lapins de Pâques auront bien voulu vous déposer discrètement. Si cela ne vous suffit pas, venez participer à la grande chasse qui sera organisée dans le parc de la butte pour tous les enfants leersois. Des espaces seront agencés en fonction de l'âge des enfants : 3-5 ans et 6-9 ans. Chacun aura ainsi tout le loisir d'aller à son rythme et en sécurité fureter dans les herbes et les arbustes pour trouver les œufs de couleurs qui seront à échanger contre des chocolats. Pour les chanceux qui découvriront l'œuf en or, c'est un petit cadeau supplémentaire qui sera offert.

Dimanche 31 mars à 10h30 - Parc de la Butte.

Inscription auprès du service animation avant le 16 mars.

Conseil des seniors

Une année d'existence et déjà des réalisations

Ils ont eu des vies professionnelles très dynamiques, des vies de famille bien remplies. À l'aube de leur retraite, ils ne pouvaient envisager de cesser toute activité.

Certains avaient envie de donner de leur temps enfin disponible, les autres avaient besoin de s'investir, souhaitaient s'impliquer dans la vie de la commune. Des expériences, des compétences, ils en avaient. Pourquoi ne pas les partager et en faire profiter le plus grand nombre. Des problématiques spécifiques se présentaient à eux compte tenu de leur nouvelle situation. Ils jugeaient important de les étudier et d'y apporter des réponses, parfois des solutions. Ainsi, ils sont 11 Leersois de plus de 60 ans de divers quartiers à s'être portés volontaires pour intégrer le conseil des seniors mis en place en janvier 2023 par la ville dans le cadre du développement de sa démarche de participation citoyenne. Engagés pour 3 ans, ils représentent chacun un secteur de la ville. Volontaires et pleins d'idées, ils se sont rapidement mis au travail. Très motivés, ils se sont fixés un rendez-vous mensuel pour partager et échanger sur diverses thématiques, avancer et concrétiser leurs projets.

À l'origine du Rep'Leers café

En moins d'une année ils n'ont pas chômé. Ils ont insufflé la diffusion d'informations en soumettant plusieurs sujets concernant les aides aux seniors à traiter dans le Leers infos. Ils ont encore participé à des actions à destination des seniors telles que la semaine bleue, l'opération tranquillité seniors, les repas à thèmes. Ils ont contribué à développer les manifestations in-



tergénérationnelles comme les concerts de l'école de musique dans les résidences. Ils ont surtout aidé très activement à la création d'un Repair café. Une très belle réalisation que ce Rep'Leers café dans lequel ils sont bénévoles une fois par mois et travaillent aux côtés de plus jeunes à conseiller les Leersois dans la réparation de leurs objets qu'ils pensaient en fin de vie. Et c'est loin d'être terminé. Leurs esprits bouillonnent. D'autres projets sont en cours...

Un problème personnel? Une solution personnalisée!

Besoin d'adapter votre logement? Sollicitez Maprimeadapt

Perte d'autonomie, situation de handicap, vous avez besoin d'adapter votre logement afin de rester vivre chez vous en toute sécurité? Pour faciliter vos démarches, le 1^{er} janvier, l'Anah a réuni les différentes aides qu'il était possible de solliciter : crédits d'impôt, aides de caisses d'assurance vieillesse, aides de l'Anah, pour les fusionner dans un seul dispositif, **Maprimeadapt**. Vous pouvez bénéficier d'un financement que vous soyez propriétaire ou locataire dans le privé, quels que soient votre âge et vos revenus si votre taux d'incapacité est supérieur à 50%, si vous avez entre 60 et 69 ans pour perte d'autonomie précoce ou si vous avez plus de 70 ans. Pour cela, déposez un dossier sur la plateforme de l'Anah ou auprès d'une de ses délégations locales. Vous serez accompagné d'un technicien qui effectuera

chez vous un diagnostic de vos besoins, vous aidera à chiffrer les travaux, montera le dossier avec vous, organisera les travaux à vos côtés et vous conseillera dans l'appropriation de vos nouveaux équipements. Juste un conseil, soyez prévoyant, le montage d'un dossier peut prendre 6 à 18 mois. Concernant l'enveloppe qui peut vous être allouée. Le plafond est de 22 000 euros. La prise en charge est de 50 à 70% en fonction de vos ressources.

Plus d'infos : www.anah.gouv.fr, antenne de Lille 03 28 03 83 09
Sachez que Maprimeadapt est cumulable avec des aides locales ou énergétique et que vous pouvez également solliciter l'Apa et la Carsat.

l'Agenda

des manifestations municipales et associatives

PROGRAMME
DÉTACHABLE

De mars
à mai
2024

Manifestations culturelles et festives de la Ville

Samedi 9 mars ➔ 10 h à 19 h
Dimanche 10 mars ➔ 10 h à 18 h
**Salon des saveurs
et du savoir-faire**



Salle Alphonse Daudet
Entrée gratuite
voir page 9

Vendredi 22 mars
**Repas à thème
de la résidence Les 4 Vents**

Ouvert à tous les Leersois de plus de 60 ans.
Au menu : Apéritif et ses biscuits / Velouté
de carottes au lait de coco accompagné de
ses crevettes / Osso bucco de veau, purée
au beurre et ses haricots plats / Régal du
corbeau / Tarte tatin et sa boule vanille
Tarif de 16,75€. Réservation avant le 12
mars au 03 20 75 13 90.

D'autres repas à thème auront lieu les 22
juin, 27 septembre et 22 novembre.

Résidence Les 4 Vents

Samedi 23 mars ➔ 13 h 30 à 21 h
Dimanche 24 mars ➔ 8 h 30 à 17 h
Week-end chantant



Salle André Kerkhove
voir page 9

Samedi 30 mars ➔ 15 h
Carnavaleers



Parking de l'Hôtel de Ville
voir page 8

Dimanche 31 mars ➔ 10 h 30
Chasse à l'Œuf
Parc de la Butte
sur inscription
voir page 9



Samedi 13 avril à 19 h 30
Spectacle Paul-André
par l'École municipale de musique



Salle Kerkhove
Gratuit mais sur réservation
voir page 8

**Du vendredi 26 au dimanche
28 avril** ➔ 14 h 30 à 21 h
**Du lundi 29 avril au mercredi
1^{er} mai** ➔ 14 h 30 à 20 h
Ducasse de Printemps
Esplanade Jean Deprat

Mercredi 1^{er} mai ➔ 11 h
Défilé du 1^{er} Mai

par l'Harmonie municipale de Leers
Départ de l'Hôtel de Ville

Mercredi 8 mai
Commémoration du 8 Mai
Départ de l'Hôtel de Ville

Mardi 28 mai ➔ 18 h
**Audition des débutants de
l'École municipale de musique**

Parce qu'il faut bien commencer par le
début, place aux débutants ! Une audition
réservée pour nos plus jeunes élèves, qui
pourront partager avec le public leur pre-
mier pas dans le monde de la musique.

Une audition à partager en famille.

Salle du Centre

L'agenda Développement Durable Mars-Avril-Mai

Atelier Jardin parent-enfant

Fabrication d'un nichoir à oiseaux
(avec la Maison de l'Eau, de la Pêche
et de la Nature)

Mardi 5 mars ▶ 14h30 à 16h30
Salle Lameyse, 62/3 rue Victor Hugo

Atelier Zéro déchet parent-enfant



Fabrication d'un baume à
tout faire (avec la Maison
de l'Eau, de la Pêche
et de la Nature)

Jeudi 7 mars ▶ 14h30 à 16h30
Salle Herteler, rue Alexandre Dumas

Atelier jardin

Comment démarrer mon potager ou
mon jardin en permaculture ?
(avec En Vie de Nature)

Samedi 16 mars ▶ 10h à 12h
Parc de la Butte, rue de Watrelos

Ramassage citoyen Leers - Toufflers - Estaimpuis

Ramassage des
déchets dans le
cadre des Hauts-
de-France Propres



Samedi 16 mars ▶ 14h30 à 17h
(inscrivez-vous pour
connaître les parcours)

Rep'Leers Café



Venez réparer
vos objets

Samedi 23 mars
▶ 9h à 12h

Maison des Jeunes, complexe Daudet,
rue Roger Salengro

Atelier réparation de vélos



(avec le Busabiclou)

Samedi 23 mars
▶ 9h à 12h

Maison des Jeunes,
complexe Daudet, rue Roger Salengro

Balade botanique

Les secrets des bourgeons
(avec Émilie Afonso)

Samedi 23 mars ▶ 14h30 à
16h30

Parc de la Butte, rue de Watrelos

Atelier jardin

J'apprends à faire mes semis
(avec En Vie de Nature)

Samedi 30 mars ▶ 10h à 12h
Résidence des 4 Vents

Atelier jardin

Tout pour réussir son compost
(avec Pierre de Sariac)

Samedi 6 avril ▶ 15h à 17h
Salle Lameyse, 62/3 rue Victor Hugo

Atelier Zéro Déchet

Je fabrique mon déodorant

et mon dentifrice (avec
la Maison de l'Eau, de la
Pêche et de la Nature)



Mardi 9 avril ▶ 18h à 20h
Salle Lameyse, 62/3 rue Victor Hugo

Atelier jardin parent-enfant

Fabrication d'un hôtel à insectes
(avec la Maison de l'Eau, de la Pêche
et de la Nature)

Jeudi 25 avril ▶ 14h30 à 16h30
Salle Lameyse, 62/3 rue Victor Hugo

Rep'Leers Café



Venez réparer
vos objets

Samedi 27 avril
▶ 9h à 12h

Maison des Jeunes, complexe Daudet,
rue Roger Salengro

Atelier jardin parent-enfant

Fabrication d'un nichoir à oiseaux
(avec la Maison de l'Eau, de la Pêche
et de la Nature)

Mardi 30 avril ▶ 14h30 à 16h30
Salle Herteler, rue Alexandre Dumas

Challenge Mai à vélo

Un mois pour effectuer ses
trajets du quotidien à vélo

Du 1^{er} au 31 mai
(inscrivez-vous dans
l'équipe de Leers)



Atelier jardin permaculture

Les associations de plantes
et les remèdes naturels au jardin
(avec En Vie de Nature)

Samedi 4 mai ▶ 10h à 12h
Parc de la Butte, rue de Watrelos

Sortie nature

Les bienfaits des mares : la biodiversité
des milieux aquatiques d'eau douce
aux Bassins filtrants (avec la Maison de
l'Eau, de la Pêche et de la Nature)

Samedi 18 mai ▶ 10h à 12h
Départ depuis La Guinguette,
109 rue de Watrelos

Atelier Zéro Déchet



Je fabrique ma lessive,
adouçissant et mon net-
toyant multi-usages (avec
la Maison de l'Eau, de la
Pêche et de la Nature)

Mardi 21 mai ▶ 18h à 20h
Salle Lameyse, 62/3 rue Victor Hugo

Rep'Leers Café



Venez réparer
vos objets

Samedi 25 mai
▶ 9h à 12h

Maison des Jeunes, complexe Daudet,
rue Roger Salengro

Atelier réparation de vélos



(avec le Busabiclou)

Samedi 25 mai
▶ 9h à 12h

Maison des Jeunes,
complexe Daudet, rue Roger Salengro

La participation aux différents ateliers est gratuite et se fait sur inscription :
par mail à contact@ville-leers.fr ou par téléphone au 03 20 20 06 00

Le nombre de places de certains ateliers étant limité, pensez à réserver !

Du côté des Assos...

MARS

Samedi 2 ▶ 18h

Loto du LOS Pétanque
Salle Pasteur

Du lundi 4 au vendredi 8

Camp basket du LOS Basketball
Salle Boileau

Dimanche 10 ▶ 9h à 16h

Bourse multi-collections
par l'Amicale Laique
Salle Pasteur

Mercredi 13 ▶ 10h à 16h

Journée Portes ouvertes
de Chiffres et des Lettres
Salle Paul Herteler

Vendredi 15 ▶ 18h

Repas des Ateliers Artistiques du
Moulin - *Salle Pasteur*

Vendredi 15 ▶ 19h

Zumba party d'Artanime
Salle André Kerkhove

Samedi 16

Soirée déguisée
de La Rangée Verte
Salle Pasteur

Samedi 16 ▶ 10h à 18h

Compétition du LOS Gymnastique
Salle Jean-Claude Cauterman

Mardi 19 ▶ 19h

Repas Baguette
des Amis de Fraouton
Salle Michel Lefebvre

Samedi 23 ▶ 14h à minuit

Après-midi jeux de société
et repas familial du LOS Judo
Salle Pasteur

Samedi 23 ▶ 8h à 13h

Collecte de sang
par le Don de sang bénévole de Leers
Salle Pasteur

Dimanche 24 ▶ 12h

Repas de Printemps
du Club des 4 Vents
Résidence des 4 Vents

Samedi 30 ▶ 13h

Loto du LOS Gymnastique
Salle Pasteur

Dimanche 31 ▶ 10h30

Chasse aux œufs de LCAQ
Quartier du Carihem

AVRIL

Lundi 1^{er} ▶ 8h à 17h

Stage Kata du LOS Judo
Salle Motte Bossut

Samedi 6 ▶ 18h

Loto d'Anim'Leers - *Salle Pasteur*

Vendredi 12 ▶ 18h

Soirée des bénévoles de l'AESL
Salle Pasteur

Samedi 13 ▶ 15h à 18h

Après-midi Jeux de l'Association
des Familles - *Salle Pasteur*

Dimanche 14 ▶ 8h à 13h

Parcours du Cœur du CAPA
Salle Pasteur

Samedi 20 ▶ 10h à 18h

Bourse aux plantes des Amis du
Jardin - *Jardins familiaux, rue Suffren*

Du lundi 22 au vendredi 26

Stage basket du LOS Basketball
Salle Boileau

Samedi 27 ▶ 13h à 20h

Open régional de bras de fer
par Alliance bras de fer - *Salle Daudet*

MAI

Mercredi 1^{er} ▶ 16h

Concert de gala de l'Harmonie
municipale de Leers - *Salle Kerkhove*

Mercredi 1^{er}

Tournoi filles du LOS Football
Complexe sportif

Samedi 4 ▶ 14h à 24h

Workshop, concert Lilly West et
bal CD de Karacol - *Salle Kerkhove*

Samedi 11 ▶ 7h30 à 21h

Tournoi Michel Vasseur du LOS
Volley-ball - *Salle Alphonse Daudet*

Samedi 11 ▶ 8h à 13h

Vente de fleurs par les Amis de
Fraouton - *Place Lucien Demonchaux*

Samedi 11 ▶ 18h

Loto du LOS Pétanque - *Salle Pasteur*

Samedi 11 et dimanche 12

Festival de Canailles en scène
Salle André Kerkhove

Dimanche 12 ▶ 6h à 14h

Brevet de Cycleers - *Salle du Centre*

Du mardi 14 au lundi 20

Festival Enfentillages (partie 1)
de la Pirouette Théâtre - *Salle Kerkhove*

Du vendredi 17 au lundi 20

Tournoi de Pentecôte
du LOS Football - *Stade Léo Lagrange*

Dimanche 19 ▶ 9h à 18h

Challenge Marcel Cardon
du LOS Tir à l'arc - *Salle de tir à l'arc*

Lundi 20 ▶ 8h à 17h

Stage Kata 3 du LOS Judo
Salle Motte Bossut

Lundi 20

Tournoi du LOS Basketball - *Salle Boileau*

Du mercredi 22 au lundi 27

Festival Enfentillages (partie 2)
de la Pirouette Théâtre - *Salle Kerkhove*

Don du Sang

Prochaine collecte le

samedi 23 mars de 8h à 13h

Salle polyvalente, rue Pasteur

Pour plus d'informations

Tél. : 06 43 85 58 81

associationdondusang59115@gmail.com

Pour réserver votre créneau,
pensez à prendre rendez-vous
avant de vous rendre à la collecte :

[https://dondusang.efs.sante.fr/
trouver-une-collecte](https://dondusang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte)

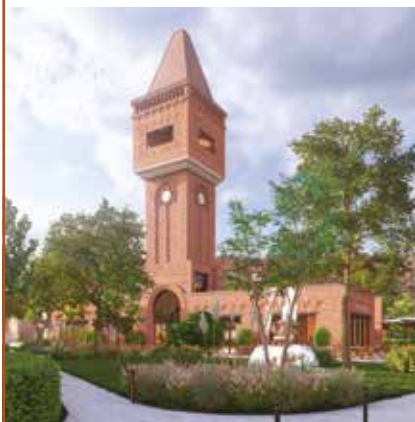
Associations, communiquez-nous vos actions et manifestations

Chères associations, ces pages sont à votre disposition. Si vous souhaitez communiquer sur des actions ou manifestations, envoyez-nous vos dates, heures, lieux et coordonnées afin que les habitants puissent vous joindre si besoin.

Le prochain Leers Infos sortira fin avril. Merci de nous faire parvenir vos informations avant le 15 mars à communication@ville-leers.fr

NOTEZ-LE

Quel avenir pour le site Sweetco ?



Le projet du futur aménagement du site *Sweetco* est amené à encore évoluer. Il doit être conforme au PLU3 qui ne sera arrêté par la Métropole qu'au mois de juin. Même si le nombre de logements, la renaturalisation du site, la création d'une coulée verte et la conservation du beffroi sont fixés, bien d'autres aménagements sont encore à négocier. Ils pourront être convenus ensemble lors d'une **démarche de participation citoyenne** qui sera proposée par un cabinet extérieur à tous les volontaires à la **rentrée de septembre**.

Déchèterie mobile

Comme chaque année, une déchèterie mobile sera installée sur le parking du cimetière *La Croix des Bergers*, rue Louise de Bettignies de 9 h 30 à 12 h 30 :

les Dimanches

17 mars : 16 juin : 15 septembre
21 avril : 21 juillet : 20 octobre
19 mai : 18 août : 17 novembre

Ce service permet aux habitants de déposer leurs déchets encombrants dans des bennes et camionnettes stationnées une fois par mois.

Inscriptions Écoles publiques (maternelles et élémentaires) 2024 - 2025



Les inscriptions pour la prochaine rentrée de septembre ou en cas de changement d'école sont en cours auprès du service des Écoles à l'Hôtel de Ville, sur rendez-vous.

Se munir :

- du livret de famille
- d'un justificatif de domicile récent de moins de trois mois
- du carnet de santé de l'enfant
- d'une attestation CAF pour la cantine et la garderie

Vous pouvez aussi pré-inscrire votre enfant de moins de 3 ans.

Une commission se réunira en fonction du nombre de places communiqué par les directeurs d'école pour étudier les dossiers.

Pour les enfants non domiciliés à Leers

L'inscription se fait sous conditions. Une demande de dérogation motivée doit être adressée au maire au plus tard mi-avril. Elle sera étudiée en commission en mai. À l'issue de celle-ci, un formulaire d'intercommunalité, avec justificatifs pour motiver la demande, devra être rempli.

En cas d'accord de la mairie de domicile, un certificat d'inscription scolaire sera délivré et devra être déposé dans les 15 jours qui suivent au directeur de l'école au vu de l'inscription définitive.

Renseignements :
service des Écoles
au 03 20 200 837
ou <https://www.ville-leers.fr/inscrire-son-enfant-lecole>

ALSH de Printemps

Du lundi 22 avril
au vendredi 3 mai 2024
(sauf week-end et jour férié)
9h30 - 17h ou 9h30 - 13h ou 13h - 17h
Garderies dès 7h30 et jusque 18h

Inscriptions sur le portail Famille de la Ville du 21 au 28 Mars

1. Faites la demande sur la démarche « *Inscriptions aux activités petites vacances* »
2. Après un retour positif du service, sélectionnez les journées, matinées ou après-midis souhaitées sur l'onglet « *Réservations* »

Votre enfant est en maternelle et a 3 ans révolus, l'accueil de loisirs qui le concerne est celui des « *Kiwis* » à l'école Pauline Kergomard, rue Léonard de Vinci.

Votre enfant est en élémentaire, l'accueil de loisirs qui le concerne est celui des « *Albatros* » à l'école Léonard de Vinci, rue Léonard de Vinci.

Renseignements :
service Jeunesse
au 03 20 20 79 80

Passage de la Balayeuse

Pensez à déplacer votre véhicule
Voir les rues concernées page 17

Mercredi 27 mars de 8 h à 17 h
Jeudi 28 mars de 8 h à 17 h
Mercredi 24 avril de 8 h à 17 h



Bus de l'accès au droit

Vous recherchez une réponse à une question juridique ? Venez aux permanences juridiques gratuites sans rendez-vous du bus de l'accès au droit sur le parking de l'Hôtel de Ville, 25 rue de Lys de 14 h à 17 h :

Mardi 12 mars : **Mardi 9 avril** : **Mardi 14 mai**



Et si vous végétalisiez vos façades ?



Revégétaliser les zones urbanisées participe à atténuer les îlots de chaleur. Inciter des végétaux à pousser sur les murs permet aux bâtiments de gagner ombre et isolation. Les murs végétaux sont autant de domiciles pour les insectes, les oiseaux. Cela contribue à nous offrir à tous un cadre de vie plus durable.

C'est pourquoi Leers a choisi d'inciter ses habitants à végétaliser leur façade en participant au dispositif de la MEL. Contraintes techniques, de sécurité et partage de l'espace avec les piétons doivent être respectés. Les façades ou murs doivent donner sur la rue, un pas-

sage de 1m40 doit être laissé libre sur le trottoir, si vous êtes locataires, vos propriétaires doivent être d'accord. N'oubliez pas de choisir des plantes non invasives, résistantes à l'exposition, aux conditions climatiques. La MEL creusera la fosse devant accueillir les végétaux. C'est vous ensuite qui devrez planter et entretenir. À vos livres et outils de jardinage !

Plus d'infos : service développement durable de la ville au 03 20 20 06 00 ou à contact@ville-leers.fr. Les demandes peuvent prendre quelques mois. La ville va diffuser des recommandations quant au choix de végétaux possibles.

Au printemps, *Tous au jardin*

Dans quelques semaines, le printemps va revenir, et avec lui vos envies de profiter de votre jardin, de l'embellir, d'y planter, d'y mettre couleurs et odeurs agréables. Associez l'utile à l'agréable. Profitez de votre motivation pour faire de votre jardin un espace vert favorisant la biodiversité, un lieu d'accueil pour les oiseaux, les abeilles, les papillons. Laissez-vous peut-être même tenter par l'aménagement d'un potager qui vous permettra de faire pousser vos propres légumes et ainsi profiter d'une alimentation saine et locale. Ne paniquez pas. Cela n'a rien

de compliqué. Pour vous guider et vous conseiller, la ville a programmé divers ateliers. Plusieurs thématiques permettront de répondre à vos questions, vos inquiétudes, vos envies. À partager parfois avec vos enfants, les ateliers ont vocation à vous apprendre à préparer votre sol, à concevoir votre potager inspiré des principes de la permaculture, à faire des semis, à vous lancer dans la réalisation du compost et même à créer des refuges pour les oiseaux ou insectes.

En 2024, le concours des Maisons fleuries évolue. Différents types de jardin seront



à présent mis à l'honneur : fleuri, nourricier, favorisant la biodiversité. C'est l'occasion de vous lancer.

Retrouvez la liste et les dates des ateliers dans l'agenda pratique.

Hauts-de-France propres le 16 mars Mobilisation pour un ramassage transfrontalier



Chaque année, en mars, la Région propose aux habitants du territoire de participer à l'Opération Hauts-de-France propres. Le but de ce rendez-vous devenu incontournable est que le plus grand nombre se mobilise pour nettoyer ensemble la nature des déchets qui l'envahissent. Leers partageant ces valeurs d'éco-citoyenneté, s'associe à l'élan régional. Les Leersois toutes générations ont l'habitude de s'investir dans la guerre aux

détritus. L'an passé, ils ont contribué, lors des diverses opérations, à collecter 500 kilos de bouteilles, papiers et autres sacs en plastique.

Le 16 mars, les communes de Toufflers et Estaimpuis s'associeront à la mobilisation. Venez nombreux à la chasse aux déchets de nos espaces frontaliers.

Samedi 16 mars 14h30 - 17h.

Infos : 03 20 20 06 00

ou contact@ville-leers.fr

L'Harmonie municipale fête ses 220 ans



2024 est synonyme de changement de dizaine pour la doyenne des associations leersoises. 220 ans, quelle longévité ! Revenons sur son histoire, ses chiffres et ses projets.

Tout a commencé le **19 mai 1804**. Enthousiasmés par les succès de Napoléon Bonaparte, tout juste nommé empereur, 4 musiciens Leersoises se mettent à jouer de la musique dans la rue. À cette joie communicative, viennent se joindre d'autres musiciens, et le soir-même, ils décident de fonder une société musicale. Celle-ci ne tarde pas à se développer et à participer à de nombreuses manifestations locales et régionales ainsi qu'à des concours de musique de part et d'autres de la frontière belge.

Elle prend sa **dénomination officielle d'"Harmonie municipale de Leers"** à partir de **1898**. Elle s'est appelée auparavant "L'union musicale", "Musique municipale de Leers", "Société philharmonique de Leers" ou encore "Société de musique".

Malgré les périodes plus dures de l'histoire (guerres 1914-1918 et 1939-1945)

durant lesquelles l'activité a ralenti, l'harmonie a toujours su revenir encore plus forte. Elle a même compté jusqu'à **102** musiciens dans ses rangs en **1979**.

Encore aujourd'hui, malgré la disparition de nombreuses harmonies municipales, celle de Leers est toujours là, et bien là ! Très active, elle met un point d'honneur à



L'Harmonie municipale de Leers en 1898, avec leur premier costume acquis en 1892.

répondre favorablement à chaque demande de la Ville : les **festivités** (Fête de la Musique, Fêtes du Moulin, Allumoirs...), les **cérémonies** (jubilaires, vœux du Maire...) et les **commémorations** (Armistices du 8 Mai et du 11 Novembre). Elle réalise aussi ses propres projets. On peut citer entre autre "La Baraque à musique", "L'orchestre bavarois" (dirigé par Paul Bourgois), mais aussi plus récemment le "Projet fou" en 2021 de jouer ensemble sur un parking, chacun dans sa voiture, dans le respect des règles sanitaires induites par le Covid.



Le "Projet fou" de l'Harmonie municipale en 2021.



L'Harmonie aujourd'hui

Composée de musiciens aguerris, elle rassemble aussi de jeunes talents dont certains émanent directement de l'École municipale de musique.

56 membres dont **48** musiciens au pupitre.

49 manifestations et répétitions en 2023.

5 nouvelles arrivées provenant de l'École municipale de musique cette année : 2 adultes jouant du saxophone, 1 jouant de la trompette et 2 jeunes jouant de la clarinette.

La place des femmes dans l'Harmonie

L'Harmonie est aujourd'hui composée d'autant de femmes que d'hommes mais cela n'a pas toujours été le cas... La première femme a intégré l'association est **Claudette Blain** (aujourd'hui Lamarche) d'abord en 1957 à l'École de l'harmonie puis en 1960 à l'harmonie.



Comment intégrer l'Harmonie municipale ?

Il y a une règle : avoir un niveau musical suffisant. Tout musicien peut venir faire un essai s'il le souhaite. Les répétitions ont lieu le jeudi soir de 20 h 30 à 22 h dans la salle du 11 rue Mozart.

Contact : Jean-François Liagre - Tél. : 06 15 07 03 89

Faire partie de l'Harmonie municipale implique d'être présent et assidu aux répétitions et aux manifestations municipales.

En contre-partie, dans le but de continuer à se perfectionner, les ateliers et les cours de l'École municipale de musique sont gratuits pour les musiciens de l'Harmonie municipale (uniquement sur l'instrument pratiqué au sein de l'Harmonie).



Portrait du président

Jean-François Liagre est président de l'Harmonie depuis 2019. Voulant que ses enfants apprennent la musique, il les a inscrits à l'école de l'Harmonie (devenue ensuite l'École municipale de musique). Étant présent à chaque manifestation pour les accompagner, l'harmonie lui a proposé de faire partie de ses rangs en tant que porte-drapeau au début des années 2000. Il a ensuite intégré le bureau de l'Harmonie et évolué au sein de l'association jusqu'à devenir président.

Venez fêter les 220 ans de l'Harmonie municipale le 1^{er} Mai

L'Harmonie fêtera officiellement ses 220 ans lors de son **gala annuel du 1^{er} Mai**. Après un **défilé qui démarrera de l'Hôtel de Ville à 11h**, à la salle Kerkhove seront mis à l'honneur plusieurs musiciens membres depuis 5, 10, 20 et même 50 ans pour **Bruno Duthoit**.

Concert gratuit et ouvert à tous à 16h.



Au cadeau fleuri primé



Fin décembre, « Au cadeau fleuri » s'est vu remettre par la Chambre de Commerce et de l'Industrie des Hauts-de-France, pour la seconde fois, le Label Qualité commerce. Ce label régional valide l'accompagnement performance commerciale dans lequel la fleuriste leersoise, Caroline Gosset, s'est engagée. Accueil présentiel, téléphonique, accessibilité, vitrine, visibilité des horaires, affichage des moyens de paiement, assise en magasin, ressources humaines, transition écologique, 120 points ont été passés au crible. Des aménagements, rectifications ont été effectués. Un client mystère a validé les efforts de Caroline Gosset et son équipe. Le précieux trophée récompense ainsi le travail du Cadeau fleuri qui peut être fier de ce gage de qualité et de confiance pour ses clients.

Au cadeau fleuri, 4 ter rue de Lys. Tél. : 03 20 45 90 83.

Estelle V. une esthéticienne spécialiste du bien-être

Passionnée et très empathique, Estelle Vieira ne se voyait pas exercer une profession qui ne serait pas tournée vers l'humain et le bien-être. Formée à l'esthétique, elle n'a par la suite eu de cesse d'acquérir de nouvelles compétences en matière de corps, naturopathie et socio-esthétique. Forte de ses expériences de freelance dans plusieurs instituts, elle a décidé d'ouvrir sa propre entreprise. Dans le chaleureux cocon qu'elle a installé chez elle, elle vous propose évidemment des soins d'esthétique : maquillage, épilation, manucure. Souriante, bienveillante dès votre entrée, Estelle Vieira vous accueille dans son paradis de la sérénité à la lumière tamisée où retentit une petite musique zen. Elle peut vous dispenser gommage, modelage, soin du visage ou du corps. Un moment de détente garanti.

estelle.vieira71@gmail.com. Tél. : 07 85 41 23 99.



Pierre-services, votre expert nettoyage



Auto-entrepreneur depuis octobre 2023, Pierre Loridan effectue du nettoyage chez les particuliers et professionnels de la métropole : vitres, terrasses, chéneaux, parties communes, remise en état de locaux après chantier, mais aussi nettoyage des tissus (tapis, canapés... avec une machine professionnelle). N'hésitez pas à le contacter pour tous vos travaux de nettoyage. Pierre propose des devis gratuits ainsi que le crédit d'impôt de 50 % pour les particuliers. En cas de demande importante, il travaille en binôme avec un autre entrepreneur leersois "Boris-service" qui a plusieurs années d'expérience dans ce secteur.

Si vous souhaitez le rencontrer, il sera présent au salon Saveurs et savoir-faire organisé les 9 et 10 mars prochains.

pierre.services5959@gmail.com. Tél. : 06 30 23 33 59.

Le garage Deronne Meilleur garage de France 2024

Luc Deronne l'a appris par un de ses clients. Le magazine Auto Plus lui a récemment décerné le prix « *Meilleurs garages de France 2024* ». Ce titre, le garagiste leersois n'en est pas à l'initiative. Ce sont ses clients qui ont voté pour lui à son insu. Le commerçant peut en être fier. Le palmarès annuel du magazine national distingue les 700 meilleurs garagistes de France cités parmi 3 000 dans tout le pays.

Pour accéder à la liste des favoris, les enseignes sont jugées par les clients sur la qualité d'intervention, les tarifs pratiqués, les conseils prodigués ainsi que la satisfaction globale. Autant de critères qui ont permis à Luc Deronne et son équipe d'obtenir la très jolie note de 10/10. Un beau gage de confiance pour les fidèles et futurs clients de Luc Deronne garagiste de père en fils depuis plus de 50 ans à Leers.

Garage Deronne Renault, 38 bis rue de Wattrelos.
Tél. : 03 20 75 36 78.



Espace de télétravail Le lieu va évoluer



Pensé à la sortie de la crise sanitaire du Covid, un espace de télétravail a été inauguré en septembre 2022, 3 Place Demonchaux. Le souhait de la ville était de mettre à disposition des Leersois, autorisés par leur employeur à télétravailler, un lieu adapté composé de 6 postes de travail avec du mobilier et du matériel ergonomiques, d'une salle de réunion et d'un espace de convivialité, pour rencontrer d'autres télétravailleurs 3 jours par semaine. 5 personnes s'y sont inscrites et sont amenées à le fréquenter pour casser leur routine et parfois l'isolement de télétravailleur.

Afin de répondre à d'autres demandes qui ont à présent émergé, le lieu va évoluer et proposer prochainement de nouveaux services. Le projet est en cours de construction.

Connectez-vous à l'application de la ville

Mettez la mairie dans votre poche

À l'automne dernier, la ville a lancé son application mobile. Déjà 450 Leersois l'ont téléchargée. Et pour cause...



Ma mairie en poche, c'est l'outil indispensable pour tout savoir de la ville. 24h/24, 7j/7, vous avez au bout des doigts, quand vous le voulez et où que vous soyez, tout ce qui concerne Leers. Très intuitive, l'application se propose de simplifier votre quotidien, de faciliter vos démarches en ligne. Quelle est l'actualité leersoise ? Cliquez sur le bouton bleu. Envie de connaître les prochaines animations programmées ? C'est le bouton violet. Lorsque vous voulez partager l'info avec votre famille ou vos amis, il suffit de leur transférer par mail ou sms via l'appli. Si vous souhaitez être informés des nouveaux posts en temps réel, vous pouvez programmer des alertes. Ma mairie en poche

vous dévoilera le menu des restaurants scolaires. Renvoyant aux portails petite enfance et famille, l'appli vous permettra de réserver cantine, alsh, de payer vos factures. Demande de logement, d'actes de décès, de mariage, pré-demande de papier d'identité, déclaration pour poser une benne ou un échafaudage, tout sera disponible en quelques clics. Vous n'aurez qu'à télécharger, remplir et renvoyer. Enfin, si lors d'une balade en ville vous constatez un dépôt sauvage, un arbre tombé, un luminaire abîmé, vous pourrez immédiatement le signaler. Le message sera transmis au service compétent.

Ce nouvel outil numérique, pratique et accessible, complémentaire du site internet et du facebook, la ville l'a souhaité afin de renforcer les liens avec ses habitants, leur apporter plus rapidement des réponses à leurs questions et leurs attentes. Le but est que chacun puisse profiter pleinement de sa ville quels que soient son rythme de vie, ses disponibilités, ses centres d'intérêt.

Comment je mets ma mairie en poche ?

1. Je télécharge gratuitement «Ma mairie en poche» sur **Play Store** ou **App Store**.
2. Je sélectionne **Ville de Leers**.
3. J'active ou non les **notifications** selon que je préfère recevoir les dernières infos ou aller les consulter.
C'est parti !

Vous souhaitez rénover votre logement ?

Amelio vous conseille et oriente

Amelio est le guichet unique d'amélioration de l'habitat privé créé par la MEL. Partenaire de diverses structures telles l'Anah ou la Caf, ce service public gratuit, a vocation à vous conseiller et vous faciliter l'accès aux financements nécessaires à la réalisation de travaux dans votre habitation. Que vous soyez propriétaires ou locataires, que votre logement ait besoin de rénovation, d'adaptation ou d'isolation, Amelio vous accueille, informe, conseille et accompagne. Son service peut être complet et personnalisé en fonction de vos revenus. N'ayez plus peur de l'ampleur des travaux et des insurmontables recherches d'aides, les experts d'Amelio peuvent effectuer une visite à domicile, un diagnostic technique adapté, contribuer au montage de votre dossier de demandes de subventions si vous y êtes éligible.



Informations : Amelio 03 20 21 27 77 www.ameliohabitat.fr

Espace culturel

Les travaux avancent



L'espace culturel prend forme. Lancés en juin dernier, les travaux avancent. La phase de gros œuvre se conclut avec le démontage prochain de la grue. À présent, la charpente va être posée puis la couverture en zinc sera réalisée. L'habillage du bâtiment par des briques est prévu à compter de mars. Début 2025, les élèves de l'école de musique, l'Harmonie et la chorale Diapason pourront investir leurs nouveaux locaux. Sur 2 niveaux, le

bâtiment voulu pour accélérer la dynamique culturelle de la commune sera composé de salles de travail pour chacun, d'un auditorium de 150 places et d'un autre espace à aménager de 200 m². Un espace plus approprié, mieux agencé et plus performant d'un point de vue environnemental pour les musiciens et choristes installés pour le moment dans des locaux devenus exigus et inconfortables au fil du temps.

Pour un éclairage public plus performant et moins coûteux



Le parc d'éclairage de la ville se compose de 1681 sources lumineuses. 55% soit 928 sont déjà en LED. Afin de poursuivre l'évolution de ses équipements, le conseil municipal d'octobre dernier a validé l'adhésion de la commune au dispositif national Lum'Acte auquel la MEL a candidaté dans le cadre de son **plan climat Air Énergie métropolitain**. Ce programme vise à répondre aux enjeux de la rénovation énergétique des parcs d'éclairage public en soutenant les com-

munes financièrement ou en ingénierie. Grâce à cette convention, la ville va pouvoir faire financer à hauteur de 30% l'audit de son parc d'éclairage public. L'objectif recherché est de poursuivre de manière plus optimisée ses investissements en réduisant plus efficacement ses consommations, le nombre de pannes, sans oublier la mise aux normes des armoires de commande et le remplacement des mâts et autres supports vétustes.

Déplacez vos véhicules, La balayeuse est de passage

Notez-le dans votre agenda. Non pas parce que c'est exceptionnel mais parce que pour éviter tout désagrément ou mauvaise surprise cela nécessite un peu d'anticipation et d'organisation de la part de chacun. Les **27 et 28 mars** ainsi que le **24 avril**, la balayeuse que Leers mutualise avec les communes de Hem, Toufflers et Lys passera nettoyer un certain nombre de rues de la ville. Rues, trottoirs, fils d'eau seront désencombrés des feuilles d'arbres puis passés à la haute pression. Mais pour n'occasionner aucune gêne et que le nettoyage soit optimum, aucun véhicule ne sera autorisé à stationner dans les rues concernées avant et pendant le passage de l'engin.

■ **Le 27 mars de 8h à 17h** dans les rues du Maréchal Leclerc, Hoche, de Lys, de Wattrelos, P. Catteau, L. de Vinci, J. Ferry, Suffren et du château d'eau, avenue de Verdun.

■ **Le 28 mars de 8h à 17h** dans les rues J. Leroy, R. Salengro, des Patriotes, L. Gambetta, du M. de Lattre de Tassigny, V. Hugo, G. de Gaulle, J. Jaurès, Franklin, C. Picavet partie 1, Gibraltar droite et gauche, Néchin, L. de Bettignies, A. Guénard.

■ **Le 24 avril de 8h à 17h** dans les rues du Maréchal Leclerc, Hoche, de Lys, J. Leroy, R. Salengro, des patriotes, L. Gambetta partie 1, V. Hugo, G. de Gaulle, J. Jaurès, Franklin, de Wattrelos, P. Catteau, L. de Vinci, J. Ferry, avenue de Verdun.



GLAM

Après les Fêtes de fin d'année et l'agréable période des Vœux, se présente à nous la période plus « sérieuse » et concrète du budget de cette année.

Comme chacun et chacune d'entre nous, la commune est confrontée à des contraintes qui se cumulent : forte augmentation des coûts, accroissement des salaires et amélioration des conditions de travail (un plus pour les équipes municipales mais un moins en termes d'équilibre financier) et la stagnation ou la baisse de recettes.

Depuis plusieurs années, nous nous efforçons de trouver des solutions pour éviter une fuite en avant de nos dépenses qui, de fil en aiguille, ne seront plus couvertes par nos recettes. Cette année sera particulièrement difficile, comme pour de nombreuses communes.

Arrêtons donc de fantasmer, d'échafauder des projets, sans le moindre commencement d'explications sérieuses et structurées. Faire rêver c'est bien, aider à faire comprendre que tout projet, aussi séduisant soit-il, ne peut se concevoir qu'avec les moyens clairement identifiés nécessaires pour l'équilibrer à court et moyen terme en n'hypothéquant pas les marges de manœuvre de la Commune pour de nombreuses années et en ayant analysé toutes les contraintes afférentes.

Cette édition fait la part belle à notre doyenne des associations, nous restons persuadés que notre mission est et restera de permettre à ce tissu associatif, si dense et que nous avons toujours soutenu, de continuer à vivre et à se développer, en respectant notre logique d'appliquer à toutes les mêmes conditions (gratuité totale d'accès et d'usage, horaires communs, ...) et la même volonté de leur laisser toute leur autonomie, dans le respect strict de leurs statuts.

Jean-Philippe ANDRIÈS
Tél. : 06 27 36 05 48
glamleers@bbox.fr
www.glamleers.com

VIVRE À LEERS

Vision d'avenir

Vous avez été nombreux à nous féliciter pour le numéro 2 de notre magazine semestriel "Vivre à Leers" distribué en décembre. Avec notre projet concret et réaliste du Site Motte-Bossut nous créons une réelle alternative ambitieuse au projet de la majorité GLAM qui souhaite "juste" augmenter de 15% le nombre de logements. Nous, nous souhaitons développer les enjeux économiques, culturels, médicaux, écologiques et environnementaux nécessaires au rayonnement et à la vitalité de notre commune. Dans notre magazine, vous retrouvez nos arguments rationnels, basés sur les besoins et des opportunités réels pour notre commune. Si vous n'avez pas reçu notre document, n'hésitez pas à le demander. (disponible sur www.vivrealeers.fr/le-mag2)

Nous remercions également les Leersois qui ont assisté à nos vœux. C'est encourageant de pouvoir échanger avec vous et d'avoir votre soutien.

En tant que force minoritaire, nous sommes maintenant une force de proposition et nous préparons notre projet pour Leers. Si vous souhaitez participer à nos ateliers et contribuer à façonner l'avenir de notre ville, n'hésitez pas à nous contacter.

De plus, pour joindre l'utile à l'agréable, venez nous rencontrer lors de notre soirée "années 80" qui se tiendra le samedi 30 mars à la salle André Kerkhove. Pour plus d'informations, veuillez nous contacter par email à reservation@vivrealeers.fr ou par téléphone 06.87.66.00.31.

Nous sommes à votre disposition et recevons sur rendez-vous à notre permanence d'élus.

Passionnément Leersois !

Jérémy ROTSAERT
Tél. : 06 87 12 03 22
jeremy@vivrealeers.fr
<https://www.vivrealeers.fr/>

VITALISER LEERS

Le budget et le poisson

En février/mars le Conseil Municipal de Leers examine le budget municipal 2024 en deux étapes. Ces séances techniques ont tout pour être rébarbatives aux citoyens leersois qui se préoccupent de sujets précis tels que l'état de la voirie, les moyens des écoles ou la sécurité de leur quartier. Certains sont donc tentés de passer à côté de ce processus pour aller concrètement au rappel de leurs besoins en s'appuyant sur une maxime populaire et efficace « quand on veut ; on peut » ! Aussi séduisante soit-elle, cette formule n'en est pas moins fautive en matière de budget communal. Le budget primitif que le Conseil votera en mars est en effet une autorisation de paiement. Ce qui n'y figure pas ne peut pas être dépensé. On est donc bien plus près d'un « Quand on n'a pas ; on ne peut pas ». J'invite donc les Leersois intéressés ou préoccupés par un sujet précis à suivre les conseils municipaux qui l'aborderont. Il constitue en effet l'acte le plus important de l'année, puisque c'est de lui que découleront toutes les actions entreprises en 2024. Ils y verront, chose intéressante, que les dépenses ne peuvent s'équilibrer qu'en face de recettes attendues. Et qu'aucune action publique, ô surprise, ne peut se mener sans les moyens garantis pour la conduire. Ils y percevront, concrètement, que dans un périmètre de recettes arrêté toute dépense supplémentaire doit se faire au détriment d'une autre. Ils appréhenderont, par conséquent, que le débat politique sérieux n'est pas un concours d'originalité et de créativité instagramable mais un travail sur un ordre de priorité à donner dans un plan de charge qui dépasse par essence les moyens disponibles. En cela Victor Hugo disait du budget « ce monstre énorme, admirable poisson, à qui de toute part on jette l'hameçon ». Citoyens comme élus, pour comprendre sa ville, il faut regarder de près à cette pêche nourricière.

Mathieu JOHNSTON
Tél. : 06 15 41 04 94
mathieu.johnston@gmail.com

Naissances, mariages et décès

Décembre 2023

Ils ont souri à la vie

Lucas Duriez, le jeudi 21

Ils nous ont quittés

Thérèse Wicart veuve François, le dimanche 17

Geneviève Wikart veuve Potier, le jeudi 21

Marcel Rivière, le vendredi 29

Janvier 2024

Ils ont souri à la vie

Ambre Bogacz, le mardi 2

Judith Gevaert, le mardi 9

Lila et Alia Belaidi, le lundi 15

Ils nous ont quittés

Jocelyne Van Wassenhove, le jeudi 4

Jean-Michel Glorian, le dimanche 7

Thérèse Delescluse veuve Monnier, le jeudi 11

Annie-Claude Grandsire épouse Vinchon, le lundi 15

Jacqueline Landuyt épouse Bailloleul, le jeudi 25

Bianchina Petruzzello veuve Gaeta, le dimanche 28

Roseline Laviéville veuve Picard, le lundi 29

Février 2024

Ils nous ont quittés

Paulette Marcy, le jeudi 1^{er}

Errica Di Monteodorisio veuve Chiacchia, le samedi 3

Jacques Volckaert, le dimanche 4

Albert Castelain, le dimanche 4

Michel Bernard, le dimanche 4

Les déclarations de naissances et de décès se font au service Affaires générales, aux horaires d'ouverture de la mairie.

CONTACT
Police municipale intercommunale
 38, rue du G^{al} Leclerc
 59510 HEM
 Tél. : 03 20 66 58 22



Handipole, le transport collectif des personnes à mobilité réduite

En plus de son réseau traditionnel de bus, métros et tramways, afin de faciliter la vie et les déplacements quotidiens de chacun, Ilevia a développé le service Handipole au profit des habitants à mobilité réduite de la métropole. Ce service



adapté, fonctionnant chaque jour de l'année, excepté le 1^{er} mai, aux mêmes horaires que le réseau traditionnel, est géré par une équipe de conducteurs formés à la prise en charge de personnes à mobilité réduite. Pour en bénéficier, les usagers doivent être en possession d'une carte d'invalidité d'au moins 80 % ou de la Carte Mobilité Inclusion portant la mention invalidité. Une fois leur inscription faite sur la plateforme de Ilevia et validée par une commission, les métropolitains peuvent solliciter le service afin de se rendre d'une adresse à une autre dans toutes les communes de la Métropole. Il leur suffit pour cela de réserver leur place dans le véhicule, adapté aux fauteuils roulants, en ligne jusqu'à 18 h la veille ou par téléphone le jour même au moins 2 h avant le trajet. Attention, les conducteurs ne sont pas des accompagnateurs. Ils ne peuvent abandonner leur véhicule pour entrer dans un bâtiment avec les usagers. Si l'utilisateur du service Handipole a besoin d'être accompagné, il peut le demander lors de sa réservation. Sous réserve de place dans le véhicule son accompagnateur sera le bienvenu.

Plus d'infos : www.ilevia.fr rubrique handipole, en agence Ilévia, par téléphone au 03 20 40 40 40

L'agence Ilevia vient à vous...

Afin d'être au plus près des usagers, Ilevia a mis en place une agence mobile. Grâce à un véhicule agencé de deux points d'accueil, les agents d'Ilevia viennent à la rencontre des habitants des communes de la métropole afin de répondre à leurs questions et les aider dans leurs démarches. Besoin d'acheter des titres de transport, de créer une carte Pass Pass, d'avoir une explication sur des services ? Si vous ne voulez pas utiliser internet et ne pouvez vous déplacer dans une agence, Ilévia vient à vous. D'avril à novembre, l'agence mobile se rend dans vos communes. À Leers, elle devrait arriver prochainement.



Plus d'infos : www.ilevia.fr
 N'oubliez pas pour s'inscrire aux ALSH et à la Maison de jeunes, les enfants doivent être titulaires d'une carte passpass. La carte est gratuite pour les -18 ans de la Métropole.

Salon des Saveurs et du Savoir-Faire



Samedi 9 Mars • 10h-19h

Dimanche 10 Mars • 10h-18h

Salle Alphonse Daudet

Liste des exposants sur www.ville-leers.fr

